

COMMUNICATION AU CONGRES REGIONAL AFRICAIN DE POPULATION
ACCRA, 9-18 DECEMBRE 1971

METHODES DE RECHERCHE SUR LES MIGRATIONS AFRICAINES
UN MODELE D'INTERVIEW BIOGRAPHIQUE ET SA TRANSCRIPTION SYNOPTIQUE

Ph. HAERINGER

1971

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIC

METHODES DE RECHERCHE SUR LES MIGRATIONS AFRICAINES

UN MODELE D'INTERVIEW BIOGRAPHIQUE ET SA TRANSCRIPTION SYNOPTIQUE

Ph. HAERINGER

1971

CEPID - ORSTOM

INV. 04255

Cet exposé renvoie aux réflexions publiées dans ces mêmes cahiers en 1968 sous le titre "L'observation rétrospective appliquée à l'étude des migrations africaines"⁽¹⁾. Dans cet article, nous nous interrogeons sur les méthodes qui s'offraient pour une approche des mouvements migratoires qui soit plus authentique que celle que permettent les classiques enquêtes démographiques. Il ne nous a pas été difficile de montrer que seule une observation longitudinale (celle de l'individu tout au long de son périple, par opposition aux coupes transversales que sont deux recensements successifs que l'on compare) était susceptible de nous renseigner sur les vrais cheminements migratoires et, partant, sur la portée du phénomène au plan de l'individu, cette connaissance des réalités individuelles n'étant pas pour nuire, bien entendu, à la compréhension globale des mouvements de migration.

Ceci prouvé, deux types d'observation longitudinale pouvaient être envisagés: l'observation rétrospective, c'est-à-dire la reconstitution, au cours d'un interrogatoire, des migrations passées de l'individu; ou l'observation directe, poursuivie au temps présent sur une période assez longue, au cours de laquelle contact est gardé avec la personne observée. Or si, en pays développé, cette seconde démarche est parfaitement envisageable, ne serait-ce que par correspondance postale, elle ne l'est pas du tout, ou très difficilement, en pays africain. Le faible niveau d'alphabétisation et l'imprécision de la notion d'adresse postale ne permettent pas la solution épistolaire; et la fluidité humaine extrême, non tant par le nombre des déplacements que par la précarité des attaches aux lieux de résidence successifs, rendrait excessivement difficile un "pistage".

(1) - Ph. HAERINGER, L'observation rétrospective appliquée à l'étude des migrations africaines, Cahiers O.R.S.T.O.M., série Sciences Humaines, V, 2, 1968, pp. 3-22.

L'observation rétrospective, par contre, nous a semblé réalisable. A priori, pourtant, elle appelle bien des objections. Est-on bien sûr de pouvoir obtenir de l'analphabète, et même du lettré, une relation complète et exacte de ses pérégrinations? Faire face à l'imprécision des souvenirs, à l'omission volontaire ou involontaire, à la fabulation et à tous autres obstacles auxquels on doit s'attendre en pareille entreprise apparaît d'autant plus difficile que l'opération doit être menée en peu de temps, trop peu pour qu'il soit possible de créer entre enquêteur et enquêté des rapports de confiance.

En effet, et c'est le fond du problème, il ne s'agit pas ici de réaliser quelques biographies illustratives comme celles qui éclairent telle monographie de sociologie. Si le but est bien d'étudier l'ensemble d'un mouvement migratoire, c'est évidemment un grand nombre de cas individuels qu'il faut rassembler, non sans résoudre des problèmes de sondage qui, dans ce domaine, sont particulièrement ardu⁽¹⁾. Le tout est d'arriver à concilier une inévitable minutie dans l'examen individuel et l'efficacité requise quant au nombre pour l'analyse statistique.

C'est à quoi nous avons longuement réfléchi tout en expérimentant. Et il nous est apparu que tout était possible à deux conditions. L'une touche au fond. Il s'agit de s'en tenir aux éléments concrets de l'histoire d'une vie, afin d'éviter au maximum une subjectivité qu'il n'est guère possible de combattre. Bien entendu, de ces éléments concrets il convient de ne poursuivre que ceux qui sont susceptibles de rester gravés dans la mémoire, et aussi d'en écarter ceux qui engagent trop systématiquement à la mauvaise foi (par exemple le montant de certains revenus). L'expérience montre que, ces restrictions faites, il reste encore beaucoup de matière à collecter et qu'une grande part de ce qui ne peut être abordé directement, notamment dans le domaine des mobiles, se déduit aisément de ce que l'on pourrait appeler la logique des faits. Remarquons que toutes ces considérations ne valent que dans la mesure où l'on se propose de reconstituer autre chose que le seul tracé du cheminement migratoire. Mais comment ignorer dans cette recherche ce qui lui donne l'essentiel de son intérêt, à savoir la confrontation de la mobilité géographique avec l'évolution professionnelle, familiale et sociale du migrant?

(1) - Cf. op. cité.

La deuxième condition du succès de l'entreprise tient à la méthode. Beaucoup de choses restent imprimées dans l'esprit, souvent à l'insu de l'intéressé. Encore faut-il savoir les mettre à jour, et cela de façon claire. Ces deux objectifs ne peuvent être atteints, surtout si l'on ne dispose que d'un court délai, que par une démarche d'interview rigoureusement chronologique, au point de prendre non l'ordre des faits mais le temps lui-même comme fil conducteur. Plutôt que de partir des faits pour les situer dans le temps, mieux vaut mille fois partir du temps pour retrouver les faits: évoquer ce dont furent faites les années écoulées depuis la naissance plutôt que de demander une liste de faits dans tel domaine puis dans tel autre. Une telle progression, où les divers aspects d'une vie à l'instant T, abordés simultanément, révèlent clairement leurs liens réciproques, est la meilleure façon de réveiller sans confusion des souvenirs enfouis.

Pratiquement, au plan des écritures, cette démarche proscriit évidemment tout questionnaire fermé, toute grille à cases. Elle requiert au contraire une grande souplesse et beaucoup de simplicité dans l'agencement de la fiche d'interview, quitte à ramasser après coup l'information recueillie en une disposition synoptique semi-codée.

A la fin de l'article cité plus haut, nous avons esquissé une façon de procéder, mais dans une évocation très synthétique et peu imagée. C'est pourquoi nous croyons utile d'y revenir pour montrer plus concrètement comment, à nos yeux, les choses peuvent être organisées.

Afin de quitter sans équivoque le domaine de la théorie, nous nous bornons à présenter les formules que nous avons effectivement utilisées dans le cadre de nos recherches sur la population abidjanaise⁽¹⁾. Pour les illustrer, nous sortons de nos dossiers d'une part quelques exemples de biographies telles qu'elles se présentent au stade du compte-rendu d'interview (travail de l'enquêteur), d'autre part quelques-unes des bandes synoptiques par lesquelles nous traduisons systématiquement chaque compte-rendu d'interview sitôt qu'il nous est remis et en présence de l'enquêteur.

(1) - Nous avons recueilli un millier de biographies selon ce principe au sein de la population d'Abidjan, notre propos n'étant pas tant d'étudier les courants de migration (cette enquête à Abidjan n'aurait pas suffi) que les cycles d'insertion des migrants dans la grande ville.

Il va sans dire que ces modèles, surtout le deuxième, peuvent être modifiés de nombreuses façons. Ils ne constituent en rien quelque chose d'achevé, d'obligatoire, et ne doivent être pris que comme une indication de recherche, ou plus exactement comme un témoignage.

Disons enfin que l'exploitation de tels documents pose à son tour des problèmes qui ne manquent pas d'originalité. Mais ce sera l'objet d'une autre publication.

A. AGENCEMENT DU COMPTE-RENDU D'INTERVIEW

Le principe en est de conserver les avantages de la narration libre (plus souple, moins appauvrissante qu'un questionnaire, et surtout obligeant moins l'enquêteur à des interprétations, simplifications, raccourcis qui sont du ressort du chercheur) tout en assurant un certain ordre de présentation, d'ailleurs indispensable pour éviter que certaines rubriques ne soient oubliées. Cela suppose, bien sûr, que l'enquêteur ait bien assimilé la forme de curiosité dont il lui faut faire preuve et qu'il sache, face aux diverses situations auxquelles il peut être confronté, quels sont tous les aspects d'une même question qu'il convient d'aborder. D'où l'intérêt d'un contact constant entre chercheur et enquêteur. Un questionnaire ne saurait, du reste, prévoir toutes les éventualités sans s'alourdir considérablement. Les questions à poser à un commerçant sont bien différentes de celles que l'on pose à un salarié, et elles varient aussi d'un type de commerce à un autre. De même, la condition d'une personne hébergée appelle de toutes autres questions que celle d'un propriétaire.

Dans le schéma retenu, la biographie se déroule de haut en bas comme un texte. Les faits reçoivent cependant un début de classement par une structuration verticale d'une part, une structuration horizontale d'autre part. La première est définie à l'avance: elle répartit l'information entre sept colonnes spécialisées (dont le contenu est indiqué ci-dessous). La seconde apparaît au fil de l'interview et le ponctue en fonction d'un critère, la mobilité géographique. C'est en effet en considération de celle-ci que le temps est divisé en périodes, qui commandent autant de paragraphes distincts, scrupuleusement respectés dans toutes les colonnes. Toutes les informations se rapportant à une même époque se trouvent ainsi, quelles que soient les colonnes où elles se trouvent classées, sur un même plan horizontal. Cela dit, la longueur de chaque paragraphe ainsi conçu est uniquement commandée par le volume de l'information recueillie. Elle n'est pas limitée et l'enquêteur en dispose à sa guise. Il faut préciser enfin que si la prééminence est donnée au cheminement migratoire, cela n'exclut pas des subdivisions supplémentaires en fonction d'autres critères, marquant notamment les changements de profession ou d'emploi.

Cette disposition chronologique de l'information n'est pas non plus exclusive. Nous l'avons complétée par des rubriques détachées qui auraient d'ailleurs pu être développées davantage: récapitulations, précisions sur la situation au moment de l'enquête, questions de portée générale.

Il est évident que bien d'autres rubriques pourraient être imaginées, soit pour dissocier, au sein des rubriques ci-dessus, plusieurs types de faits, soit pour en ajouter d'autres. Toutefois, d'une part il ne semble pas souhaitable de trop dissocier les faits, pour conserver un certain liant à leur exposé (intérêt du mode narratif), et d'autre part il n'est pas sûr qu'il y ait beaucoup d'autres types de faits qu'une approche biographique, telle qu'elle est conçue ici, puisse révéler de façon satisfaisante.

AGENCEMENT DU COMPTE-RENDU D'INTERVIEW (en réduction)

					X				Y
1									
2	3	4	5		6	7	8		
9									
10									
Z									

Contenu des rubriques

- X. Numéro ou coordonnées de l'unité de sondage (lot, concession, cour, immeuble), ou nom du propriétaire.
- Y. Numéro d'ordre du logement dans la cour ou dans l'immeuble (un plan de celle-ci ou de celui-ci est indispensable).
- 1. Identité de la personne interrogée (nom, sexe, âge, appartenance ethnique, situation matrimoniale).
- 2. Numéro d'ordre de chaque étape migratoire.
- 3. Datation de chaque étape migratoire (1964-67, indication des mois en cas de migrations de courte durée, en particulier lorsqu'il s'agit d'une navette entre des occupations citadines et des occupations agricoles).
- 4. Localité ou quartier (et rue) de résidence pour chaque étape.
- 5. Mobilité géographique: circonstances du changement de résidence, définition du nouveau statut résidentiel (hébergement, accession à la propriété, co-location, etc.), description de l'habitat.
- 6. Mobilité professionnelle: comme précédemment, circonstances des changements de profession, description des activités et définition du statut professionnel.
- 7. Visites au village ou à la ville d'origine, éventuellement au nouveau domicile des parents, séjours de plus de trois mois exclus (ceux-ci étant considérés comme des étapes distinctes).
- 8. Evolution de la situation familiale: indication des divers mariages, divorces, veuvages, des naissances et des décès d'enfants, de la présence (F ou FF) ou de l'absence (SF) des épouses.
- 9. Liste des personnes faisant partie du même foyer au moment de l'interview. Qualité de ces personnes. Ne sont pris en compte que les occupants du même logement, à l'exclusion des locataires ou hébergés pouvant occuper d'autres logements de la même cour, ces autres groupes et leurs liens de dépendance respectifs apparaissant au travers d'autres biographies si l'unité de sondage est la cour.
- 10. Pour un propriétaire: récapitulation de ses propriétés, de leur origine et de leur évolution.
- Z. Intentions: par exemple, lorsqu'il s'agit d'un commerçant, on peut s'enquérir de ses désirs de trouver ou non un emploi de salarié, ce qui jettera un certain éclairage sur sa carrière.

Treichville

Propriétaire du lot 432 B

logement N° 9

NOM	Prénoms	sexe	âge	Ethnie	Sit matr.
Odunlami	Felix	masc	55 ans	yoruba	m 1

laiss.	1913	Quidah (Dahomey)	Chez ses parents dans une maison en dur-tôles Son père était commerçant			
	1922-30	changement d'habitation	Il a été confié au mari de sa tante. Le mari de sa tante était propriétaire d'une cour construite en dur-tôles. était employé de commerce.	Elève à l'école régionale de Quidah pendant 8 ans obtient son CEP en 1930		
	1930-36	Quidah (Dahomey)	Il revient chez son père	1930-33 Apprenti tailleur chez un Dahoméen. 1933 devient maître tailleur et s'installe dans une pièce de la cour de son père où la poste faisait face à la rue	1930 2 mois chez les parents de sa mère à Abomey.	1936 1ère Femme
	1936-40	Cotonou (Dahomey)	Il loue une maison construite en dur couverte de tôles deux pièces pour 75F	Chômeur une semaine. 1936-37 Abandonne son métier pour aller travailler chez les commerçants afin de ne pas perdre son instruction. Il est engagé par la maison d'alimentation Drouot en qualité de commis de recettes. 1937-40 Il démissionne au bout d'un an, parce qu'il avait trouvé → tournez la page S.V.P.		F 1940 1er Fils

une place bien payée
(gérant chez John HOLT.

1940-42

Ouidah
(Dahomey)

Retourne chez ses parents
à la suite de fermeture
de la maison (la guerre
1940).

Il achetait des timbres
au meilleur prix, à la
maison où il était gérant,
et les remettait à sa
femme pour les revendre
sur le marché.

F
1942
2^e Fils

1942
(7 mois)

Treichville
Avenue 21
Rue 20

Il vient à Abidjan pour
chercher du travail après
avoir attendu en vain
l'appel de son patron.
Celui-ci l'avait promis une
nouvelle embauche. après
la guerre.

Chômeur 3 mois.

Engagé en qualité de
caissier par la maison
Cochez-Charter où il
quitte en 1947 à la
suite de la fermeture
de la maison.

S. F.

Il est allé à Treichville
chez un camarade de même
village. Il est hébergé
pendant 7 mois dans une
maison construite en dur
couverte de tôles.
Son logeur était locataire

1942-47

Treichville
Avenue 8
Rue 15

Ayant trouvé du travail,
il est allé louer une
maison construite en
dur couverte de tôles
deux pièces pour 400 F.

idem

N'est pas
retourné
dans son
village.

S. F.

1947-48

Cotonou
(Dahomey)

Ne voulant pas chômer
après son renvoi, il
est retourné chez lui.
Habitait dans la cour de
son père

néant

Il a profité ce temps
de chômage pour visiter
quelques villes de son
pays.

47
Dit
100 F
47
2^e
Femme

1948-52

Ereichville
Avenue 8
Rue 15

Il revient à Abidjan, il retourne dans le même logement parce qu'il avait un camarade de chez lui pour habiter dans sa maison pendant son absence.

Chôme un mois.

Voyant le chômage se prolonger, il est devenu marchand de bananes.

Il avait un cousin qui était chauffeur de camion à qui il suivait pour acheter les bananes et igname à Valoa, séguéla, emdiabi.

1949-58 Engagé à l'Africaine Française en qualité de gérant (Plateau, rue du commerce.)

S.F.

F. 1949

1950

1^{ère} Fille

1952-58

Ereichville
Avenue 17
Rue 23

Il achète un terrain de 20 X 20 (cour construite en banco) à 50.000 F

idem

Il détruit les maisons construites en banco et reconstruit en dur et va y habiter

1957 Il achète un autre lot pour la location à Marcorry 1. Il paye 200.000 F à un sénégalais. Il y a déjà 9 logements en dur de 1 pièce sur le terrain

F

1958

3^{ème} Fils

1958-65

Cotonou
(Dahomey)

Tous les Dahomeens furent chassés de la C. I. c'est pourquoi il est retourné. Habitant dans la cour de son père.

néant

Il vivait de la somme de ses loyers de Ereichville. Dans chaque cour, il avait un responsable qui lui envoyait l'argent de ses loyers.

F

1960

2^{ème} Fille

1965-68
Ereichoille
Avenue 17
Rue 23

Il revient à Abidjan
dans sa cour

Commence à faire
l'élevage des poulets
à Abobo-doumé en
association avec un
Dahoméen et un Ivoirien.
La terre appartient
à l'Ivoirien.

Il y a deux
manoeuvres dans la
ferme.

S.F.

F 1966

Personnes vivant dans le même logement (4 pièces)

sa femme
ses deux derniers enfants (10 et 12 ans)
un neveu de 8 ans
une nièce de 11 ans.

(Il a aussi un frère hébergé dans un autre logement de la même cour, et un neveu de 25 ans dans une autre cour.)

Construction

	date	type	nbre de logements	nbre de pièces
1 ^{re} cour :	1952	dur	1 logt	3 P
			1 logt	2 P.
	1954	dur	1	4 P.
2 ^e cour :	1967	dur	2 logt	2 X 3 P
			(Il a détruit 6 anciens logements de 1 pièce)	

Aimerait bien être salarié dans une maison de commerce mais
en Côte-d'Ivoire on n'accepte plus les Dahoméens dans les
bonnes places.

Koumassi

Locataire lot 1315 Avenue 10 Rue 3 logement N° 7

Nom	Prénoms	sexe	âge	Ethnie	Sit. matr.
Boni	ASSOU	masc	32 ans	Abey	m 2

Nais.					
1937	Grad-Mozzy (Asboville) R. C.J.	Chez ses parents case en banco et papeaux. Son père est un planteur	Il aide son père à la plantation.		
1961-64	Dimbokro (C.J.)	Il part à Dimbokro pour apprendre un métier. Il est logé par son pation (Abey comme lui) dans un logement en banco-tôles	Chômeur 2 semaines. Apprenti-mécanicien chez un Abey garagiste à Dimbokro.	14 X an Samedi et Dimanche.	63 Femme
1964-68	Treichaille Avenue 11 Rue 2	Il va à Abidjan parce qu'un de ses amis lui a écrit qu'il a trouvé un emploi qui serait lui convenable. Donc, il y est allé pour commencer son travail. Il loue un logement de deux pièces construit sur dur couvert de tôles pour 14.000 Fcs.	Il commence son travail de Mécanicien après 4 jours de son arrivée à Abidjan dans une entreprise Européenne en zone H.	1 X an (congé) 15 jours.	F. 67 Fils 67 24 km. 68 Fille
1968-69	M'batto C.J.	Il va à M'batto dans l'intention d'ouvrir un atelier à son compte. Il est allé à M'batto parce que sa mère habite en ce moment dans le village à elle, et il voulait être près de celle-ci. Il loue un logement de deux pièces construit en dur couvert de tôles pour 2.500 Francs.	Il commence son travail de garagiste après un mois. Il a construit lui son atelier parce qu'il craignait de ne pas pouvoir payer le loyer, de plus il avait le doute d'avoir une grande clientèle.		F. F.

1969 (Août)	Koumassi Avenue 5 Rue 3	<p>Son travail ne marchant pas, il a chargé à un de ses amis de lui mettre au courant toutefois qu'il apprend une nouvelle d'embauche.</p> <p>Alors son ami, à l'annonce d'une nouvelle embauche lui a écrit de descendre urgemment pour occuper un poste de mécanicien.</p> <p>Il est hébergé par son ami pendant deux mois. Son ami est un locataire dans un logement deux pièces construit en dur couvert de tôles</p>	<p>Il commence son travail après deux jours de son arrivée à Abidjan, chez un garageiste Européen (5 mois) situé à l'auto route</p>	N'est pas retourné dans son village	FF
1969-70	Changement de place Avenue 10 Rue 3	<p>Il loue un logement de deux pièces construit en dur couvert de tôles pour 5.000 FRS.</p>	<p>idem</p> <p>1970 Chômeur 3 jours. Il est engagé en qualité de mécanicien aux grands travaux de l'ouest situés près d'ancien Koumassi. Il est engagé par intermédiaire d'un ami de même village.</p>	ne vient	FF 70 le fils

Personnes vivant avec lui (deux pièces)
ses deux femmes et trois enfants (3 ans, 2 ans, 3 mois)

Abobo - Gare

Locataire

Chez Soumaila

Logement N° 8

Nom

Prénoms

sexe

âge

Ethnie

Sit. matr.

Massa

Mahamad

masc

28 ans

Mauritanien

m 1

	Naiss					
	1940	Tibédra (Nemma) Mauritanie	Chez ses parents maison - terrasse en banco Son père est propriétaire d'un troupeau de boeufs	Elève de l'école Coranique pendant un an Gardien de troupeau de boeufs pour son père		Célibataire
1	1957-62	Adjamé	Il vient à Ndioum pour chercher du travail, mais tombe aux mains d'un boucher, il est donc devenu apprenti boucher Il reste avec son patron jusqu'en 1962 Il était logé par son patron dans une maison construite en dur couverte de tôles son patron était locataire	1957-59 Apprenti-boucher dès les premiers jours. 1959-62 Garçon boucher chez le même employeur	N'est jamais retourné dans son village.	id.
2	1962-65	Port-Bouët	Il abandonne la boucherie pour aller ouvrir une boutique à Port-Bouët, où il loue une maison construite en planches couverte de tôles 2 pièces pour 3.000 F. La première pièce lui servirait de boutique	Boutiquier (à son propre compte) Il vend conserves, huiles, savons, produits d'entretien, clous, cigarettes, limonade, pétrole, etc..	N'est pas retourné dans son village.	id.
3	1965-68	Abobo-gare	Il achète un terrain à 85.000 F. et construit une maison de 6 pièces et va y habiter. Il a déjà entrepris la construction d'une maison de 5 chambres en dur depuis 1968 A partir de 1968. il couché dans sa boutique pour se garantir des vols. Sa mère vient habiter sa cour dans l'année 1968	1965-68. Il se fait engager comme gardien par un Sibanaïs à Treichville, parce qu'il n'avait plus d'argent pour faire son commerce après avoir acheté son terrain. 1968 il loue une maison d'une pièce construite en dur couverte de tôles, pour 3.500 F et ouvre une boutique	N'est pas retourné dans son village.	id.

1968 14 mois	Tibédia (Nemmal) Mauritanie	Il retourne chez ses parents pour se marier	Néant	
1968-69	Abobo-gare	Il revient à Abidjan, mais sa femme reste en Mauritanie Il loue la boutique à 5.000 F. Sa boutique lui sert aussi de chambre	Boutiquier. 3e mois, il loue une autre maison pour ouvrir une deuxième boutique. Il a un homme de son village qui gère la première boutique.	S.F.

Personnes vivant avec lui :

néant

(Mais sa mère vit dans sa cour depuis 1968

Construction

1965	planches	6 logements	de 1 pièce
1968-69 (inachèvement)	dur	5 logements	de 1 pièce

Il préfère le commerce que s'être salarié

B. AGENCEMENT DE LA TRANSCRIPTION SYNOPTIQUE

La disposition précédente, commode pour la collecte de l'information, est évidemment peu pratique pour son exploitation. Il n'est donc pas inutile, il est même nécessaire, avant de passer à celle-ci, de s'affranchir du flot des mots qu'engendre le mode narratif. Il ne s'agit pas précisément de coder l'information. A ce stade, il est désirable qu'elle reste lisible. Bien plus, il convient d'augmenter sa lisibilité, de la dépouiller de tout ce qui en alourdit la lecture et de l'agencer de façon telle que le regard puisse rapidement balayer l'ensemble d'un profil biographique. L'exploitation, en effet, ne pourra se contenter d'un traitement mécanographique. Ou plutôt, celui-ci devra être précédé, pour être judicieux, d'un examen qualitatif approfondi, puis, une fois achevé, devra ramener au qualitatif pour trouver sa justification finale. Il faudra pouvoir, en tout état de cause, manipuler et visionner l'ensemble des biographies avec la plus grande facilité.

Le modèle que nous présentons s'apparente à une bande de film où à chaque période stable au double point de vue de la résidence et de la situation professionnelle correspond un cliché, un compartiment de quelques centimètres carrés (dix ou quinze, cette petite dimension étant une condition nécessaire au caractère synoptique du schéma). Dans chaque compartiment, les divers éléments de l'information trouvent une place déterminée avec précision. Pour que tout se loge dans un espace aussi restreint, il est fait appel à un demi-codage, non trop poussé pour que la traduction en reste directe et aisée.

Une certaine liberté d'expression est encore possible et nécessaire. Certes l'information est non seulement comprimée, mais sélectionnée: n'en sont retenus que les éléments paraissant indispensables à l'analyse que l'on se propose (en l'occurrence, rien que des faits très concrets, tandis que l'interview laisse volontiers passer, si elle ne s'y attarde pas, des éléments abstraits tels que certains mobiles d'ordre psychologique). Malgré cette simplification, cette décantation, les éventualités restent multiples pour un même ordre de faits. Pour rester intelligible, cette transcription synoptique ne saurait donc être très rigide. Des courtes phrases peuvent encore s'y glisser, notamment au niveau des activités professionnelles. L'emplacement assigné dans chaque compartiment à tel type de renseignement peut être quelque peu élargi à l'occasion. Quand les faits à rapporter sont décidément trop complexes, ou lorsqu'un élément d'information non habituel, donc non prévu, s'impose, il reste toujours la ressource de consacrer une deuxième case à la même phase migratoire.

AGENCEMENT DE LA TRANSCRIPTION SYNOPTIQUE

	Première case			Cases intermédiaires				Dernière case	
	A	L	M	L	M	L	M		
X	B	C		B	C		B	C	
Y	E	D	F	E	D	F	E	D	F
		G			G			G	
			J	H		J	H		J
				K			K		

Contenu des rubriques

- X. Numéro ou coordonnées de l'unité de sondage (lot, concession, cour, immeuble), ou nom du propriétaire.
- Y. Numéro d'ordre du logement dans la cour ou dans l'immeuble.
- A. Dans la première case seulement: ethnie d'origine.
- B. Date marquant le début de l'étape migratoire considérée (dans la première case: naissance)
- C. Le graphisme horizontal rend compte du statut résidentiel.
 Pointillés: hébergement par un parent ou un ami.
 Hachures : logement assuré par l'employeur.
 Cercles : location.
 Croix : propriété du logement sur un terrain illégalement occupé.
 Etoiles : propriété légale.
 L'absence de graphisme signifie que la personne étudiée n'a pas encore quitté le domicile de ses parents, ou qu'elle y est retournée.
 La superposition de deux graphismes différents peut indiquer la concomitance de deux statuts (on peut être locataire ici et propriétaire là).
 Un graphisme intermittent témoigne d'un statut partagé entre plusieurs personnes (colocataires, copropriétaires).
 Deux graphismes alternés rendent compte d'un statut ambigu (propriétaire d'une case dans une cour ne lui appartenant pas, par exemple).
- E. Selon les cas:
- a. Définition de la personne offrant l'hébergement (en particulier, frère = véritable frère, village = compatriote de même village, oncle pat. = oncle paternel).
 Sur la même ligne, statut résidentiel de l'hôte (loc. = locataire, logé = logé par son employeur).
 En dessous, profession de l'hôte.
- b. Loyer mensuel de la location (3.500 F) et indication du nombre de pièces (2 p.)
 Un loyer partagé entre trois locataires est indiqué comme suit: 3 x 750 F. Ainsi est-on renseigné sur le nombre des colocataires.
- c. Prix d'achat de la propriété et définition du vendeur (70.000 F terrain nu à Ebrié).
 En dessous, désignation des diverses constructions accomplies: 65, banco, 5 x 2 p. veut dire 1965, construction d'une maison en banco comprenant 5 appartements de deux pièces.
- F. Qualité de la construction, dans tous les cas (pl. = planches).
- G. Activités professionnelles. Deux ou trois lignes, selon les cas, leur sont réservées. C'est surtout à propos de cette rubrique qu'il est parfois nécessaire (notamment en cas d'activités commerciales un peu complexes) d'avoir recours à la case suivante utilisé comme annexe.

- H. Durée du chômage ayant précédé l'acquisition éventuelle d'un nouvel emploi (abstraction faite d'un éventuel chômage relevant de l'étape précédente).
- J. Lieu de travail.
- K. Fréquence des visites au village d'origine (toutes vacances scolaires, 2 week-ends par mois). En cas de visites isolées, date et motif (mariage, maladie, congé) de chaque visite.
- L. Mariages: quantième (M2 = deuxième mariage) et date. Divorces (div.) et décès (déc.), le numéro d'ordre rappelant le rang de l'épouse concernée; non le rang du divorce ou du décès.
- M. Présence de l'épouse ou des épouses au lieu de résidence (F = présence de l'épouse ou d'une épouse, FFF = présence de trois épouses, SF = absence de l'épouse).
- PVL En fin de biographie: personnes vivant avec la personne étudiée (même définition que la rubrique 9 du compte-rendu d'interview).

Baoulé		M1 1956	SF	
38 près DAOUKRO CI père planteur	49 OUELLE CI un planteur tuteur Ecole publique 54 quitte après CM1	54 BOUAKE CI patron banco Apprenti mécan. chez Africain 6 ans, sans salaire	60 Treichville av. 12 rue 12 3000 F 1 p. dur Suit cours auto-école 3 mois Passe son permis	60 Loyer et cours payés par son père Cha entrep
	toutes vacances scol.	1 week-end par mois	-	après 1 20 j. u
Mossi				
34 près GOURCY HV Cultivateur	62 ARRAH CI patron banco Manoeuvre dans plantation agni	64 VILLAGE D'ORIGINE HV Cultivateur	66 GAGNOA CI patron banco Manoeuvre dans plantation bété	66 VILLAGE D'ORIGINE HV Cultivateur
	-		-	après -
Attié				M1 1959
38 près ADZOPE CI père planteur	47 Anoumabo frère aîné loc. pl. commis 47-53 Ecole prot. 53 CEP	53 DALOA sept. CI même frère loc. dur (nouv. affect.) 55 Commis de banque	57 Anoumabo autre frère loc. pl. chauffeur Elève infirmier après concours	58 BONDOUKOU CI 1500 F 2 p. dur Infirmier (affectation)
	toutes vacances scol.	après 18 mois grandes vacances	- Hôp. Treich. 2 week-ends par mois	59 5 j. mariage 60 11
Mauritanien				
40 MAURITANIE père éleveur Gardien du troupeau paternel Ecole coranique pendant un an	57 Adjamé patron loc. dur Apprenti-boucher puis boucher chez Africain	62 Port-Bouet 3000 F 2 p. pl. Ouvre une boutique dans une des pièces de son logement	65 Abobo-gare 85.000 F terrain nu 65 planches 6X 1 p. dont il occupe une 68-69 dur 5X 1 p.	68 Gardien (abandonne sa boutique) Ouvre dans un passant
	-	-	-	Treichville -

F	F	F			
ans ustr.	66 Marcory 1 3500 F 2 p. dur Idem	67 Marcory 3 67 banco 5X 1 p. 68 planches 2X 1 p. Idem	PVL (1 pièce) sa F ses 2 E nombreux hébergés dans la cour pas de locataires		
Port par an	Idem (congés)	Idem			
		M1 1968	F	F	
le rue 24 banco	67 Idem 2X 1500 F banco (même logeur) Idem	68 VILLAGE D'ORIGINE mai HV 4 mois Se marie	68 DABOU CI patron dur Manoeuvre dans plant. industr.	69 Marcory 3 2000 F 1 p. pl.	PVL (1 pièce) sa F sa fille
Port	-		après 5 j.	après 15 j. Marcory	
F	M2 1964 FF	DIV1 1966 F	F		
E dur	64 ABENGOUROU CI 7000 F 4 p. dur Idem	66 Treichville Habitat Belleville même frère logé dur chauffeur 18 mois de stage de perfectionnement	68 Koumassi lot 2468 6000 F 2 p. dur Infirmier	PVL (2 pièces) sa F appr. couturière son E 3 cousines matern. de sa F 10, 20 et 25 ans	
décès	66 3 mois congé M1 1968	2 week-ends par mois SF	Hôp. Treich. Idem		
e tique as ouche	68 VILLAGE D'ORIGINE 4 mois Se marie Un gérant fait tourner sa boutique	68 Abobo-gare 5000 F 1 p. dur Ouvre une nouvelle boutique et y couche mais conserve la première boutique avec un gérant	PVL il est seul dans sa boutique sa mère vit dans sa cour depuis 1968	
		-			

On dira sans doute que cette disposition de l'information pourrait tout aussi bien être adoptée dès le départ, dès l'interview. Mais outre qu'il faudrait disposer de collaborateurs techniques de haut niveau (encore que, même ainsi, la démarche d'interview envisagée s'accommoderait très mal, comme nous le disions plus haut, d'une structure contraignante), on se priverait ainsi d'une double assurance. La première version, par sa forme plus libre et les détails qu'elle relate, offre en effet au lecteur de la seconde la possibilité d'un complément d'information, ou de vérifier le sens d'une formule trop lapidaire; elle est un témoignage plus vivant qu'à certains stades de l'analyse il est utile de pouvoir retrouver pour tel ou tel cas. Mais surtout, cette rédaction en deux temps donne l'occasion d'un contrôle attentif des résultats de l'interview, de leur cohérence, de leur complétude et de leur vraisemblance, et aussi de parfaire la justesse de la relation qu'on en fait. On a d'ailleurs tout intérêt à réaliser cette transcription en présence de l'enquêteur, d'associer celui-ci à ce contrôle, ce qui permet d'entretenir en lui la conscience des responsabilités assez considérables qui lui sont confiées.